

## 7 nouveaux conteneurs enterrés à Courzieu en juin 2021 ! *Suppression des bacs poubelles dans le centre du village*



## POSE DES CONTENEURS ENTERRES

Semaine du 21 juin 2021

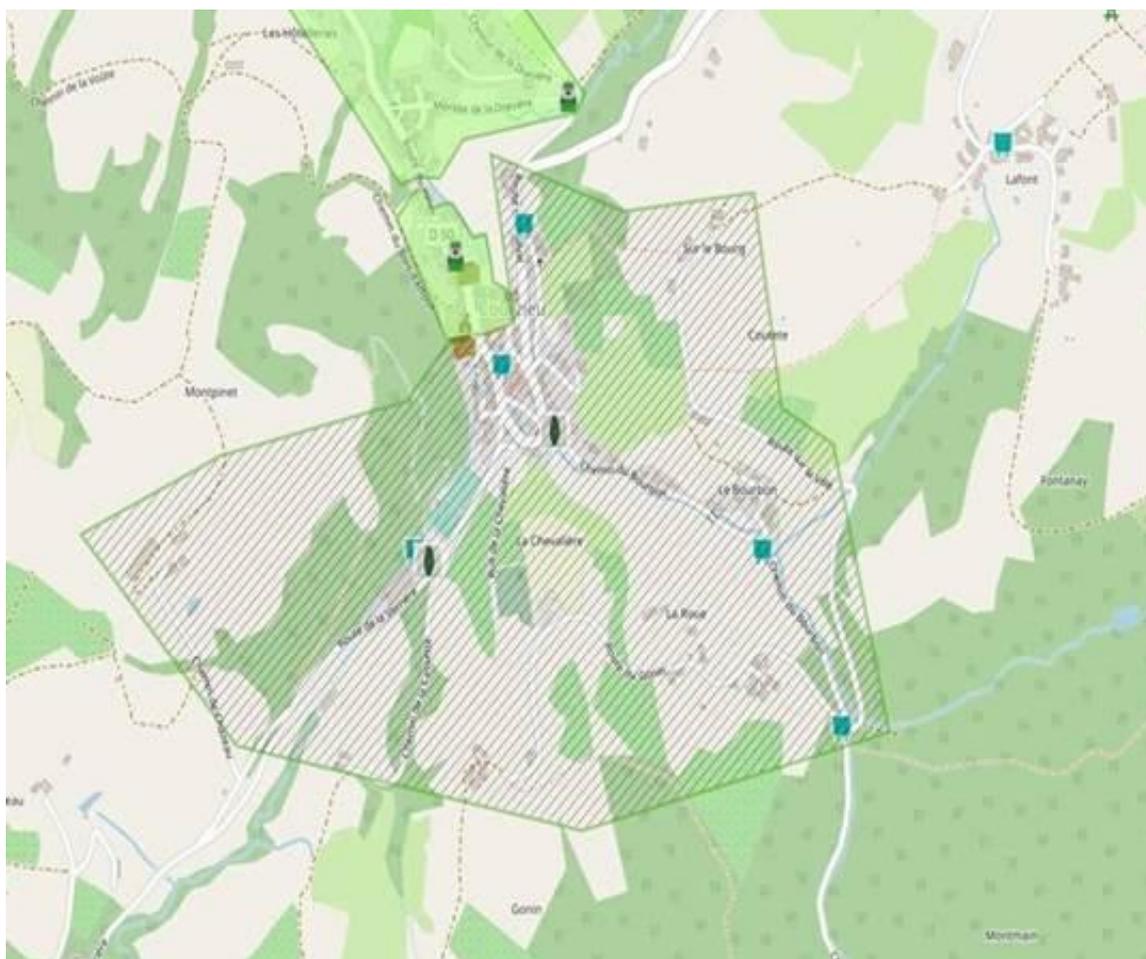
2 sites : Chemin du Bourbon et route de la Verrière parking avant la salle polyvalente

# INFORMATIONS COMMUNALES & ASSOCIATIVES

## Des nouveaux conteneurs enterrés dans le centre du village !

La Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle et la Mairie de Courzieu ont travaillé ensemble pour vous offrir un meilleur cadre de vie. 2 nouveaux points de conteneurs enterrés vont être mis en place fin juin 2021. Ils seront situés au début du chemin du bourbon en face du point actuel de regroupement et sur le parking avant la salle polyvalente route de la Verrière. Chaque point sera équipé de tous les conteneurs enterrés : ordures ménagères non recyclables, déchets recyclables et emballages en verre. Rappel : tous les cartons marrons sont à déposer en déchèteries. Pour tout ce nouveau secteur, les bacs poubelles seront récupérés. Chaque usager concerné recevra un courrier pour l'informer des modalités pratiques. Les quartiers ou rues concernés sont les suivants :

- **Intégralité du centre bourg** jusqu'à l'intersection montée de la Dresière/route de Malval (y compris point de regroupement sur le chemin de la Croix Rousse)
- **Hameau** du bourbon, la Roue, le Biternet, sur le bourg et La chevalière



*Nouveau secteur desservi par les conteneurs enterrés à partir de fin juin 2021.*

En raison des contraintes sanitaires, il n'est pas possible de faire de réunion publique mais vous trouverez sur le site internet de la commune en téléchargement une présentation du projet. Début juin, l'ambassadeur du tri sensibilisera les habitants concernés par ce changement. Le service gestion des déchets de la Communauté de Communes restent à votre disposition pour échanger avec vous par téléphone ou mail. 04 74 01 68 90 [dechets@paysdelarbresle.fr](mailto:dechets@paysdelarbresle.fr)

# INFORMATIONS COMMUNALES & ASSOCIATIVES

**Objet** : Informations de collecte concernant le carton multicouche alvéolé

Madame, Monsieur,

Les agents de collecte ont pour consigne de **refuser les cartons multicouches alvéolés** de type cartons bruns, cagettes de primeur...L'augmentation exponentielle des livraisons à domicile via internet, ne nous permet plus de tolérer ce type de déchets dans les bacs poubelles. Ce déchet qui n'a jamais fait partie des consignes de tri, ni dans le bac à couvercle jaune ni dans le bac à couvercle noir, y est présent en trop grande quantité.

Les cartons causent tout d'abord de gros problèmes techniques aux camions de collecte (bourrages, écrasement du bon tri, augmentation du nombre de rotations...), et au centre de tri, dont les installations ne sont adaptées ni aux volumes, ni au gabarit de ce déchet.

Ensuite, la place prise dans les bacs jaunes par ces déchets, se fait au détriment du « bon tri » qui est dérouté dans la poubelle noire faute de place dans la poubelle à couvercle jaune.

Enfin, le coût de traitement du carton est quatre fois plus élevé en transitant par le centre de tri plutôt qu'en benne dédiée en déchèterie. Ainsi, dans un esprit de maîtrise des coûts, donc de maîtrise des impôts, **ce déchet n'est plus accepté dans la collecte en porte à porte.**

Dans l'intérêt de tous, nous vous rappelons que **seule la cartonnette simple couche**, telle que le suremballage des yaourts, boîtes de pâtisseries, boîtes de médicaments...**est acceptée dans la poubelle jaune**. Les cartons multicouches doivent être stockés et apportés sur l'une de nos deux déchèteries du territoire. La première demande de carte d'accès est gratuite. Le formulaire est disponible en ligne sur notre site internet à l'adresse [www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr). Ayons le geste responsable et citoyen !

Les services de la Communauté de Communes restent à votre disposition pour toutes questions au 04 74 01 68 90.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

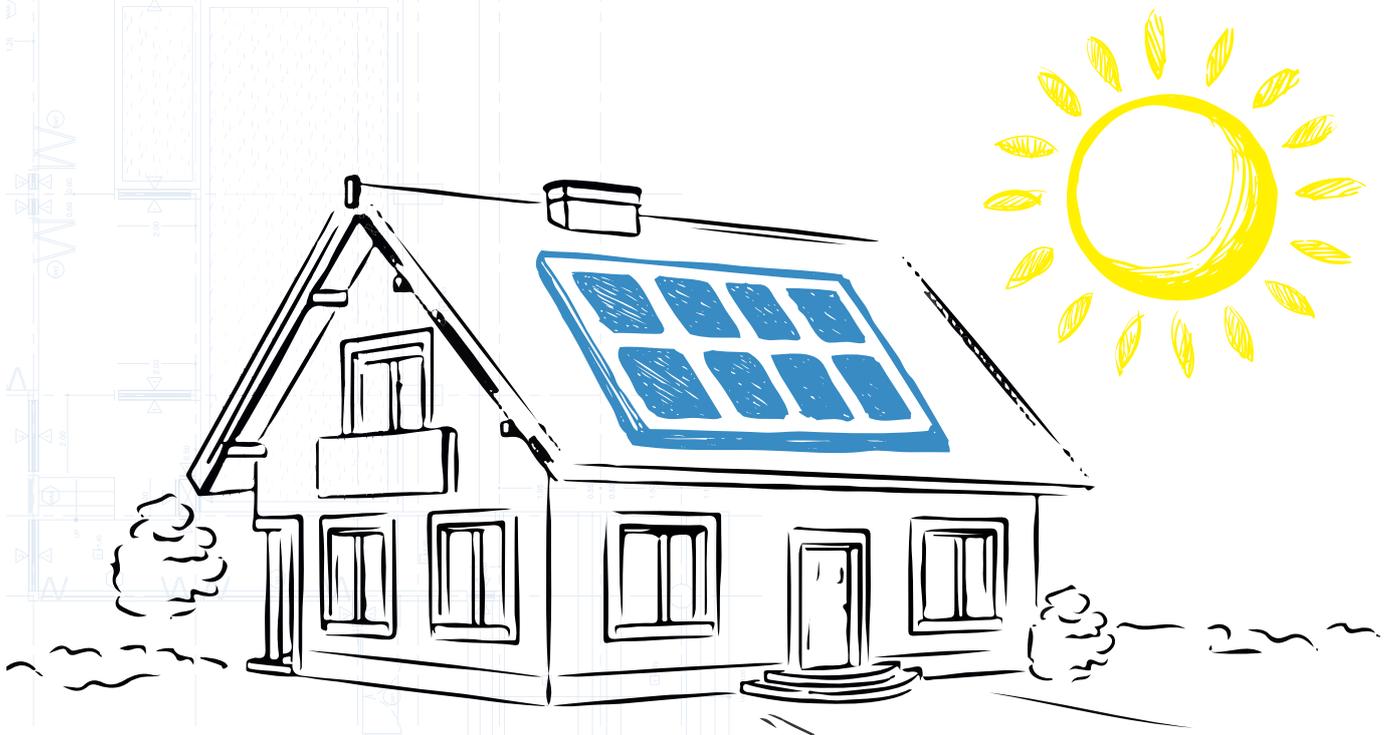
Le Délégué en charge de la gestion des déchets,

Daniel LOMBARD



# CADASTRE [SOL]AIRE

de l'Ouest Lyonnais



MESUREZ LE POTENTIEL SOLAIRE  
DE VOTRE TOITURE !

[ouest-lyonnais.cadastre-solaire.fr](http://ouest-lyonnais.cadastre-solaire.fr)



# **LES CULTURES PARTICULIERES**

*Commandez un  
spectacle sur  
notre catalogue*

**« PARTAGEZ, ENTRE AMIS, UN  
SPECTACLE DANS VOTRE JARDIN »**

**FAIT MAISON**

**CLIQUE AND COLLECTE**

**ARTISTES LOCAUX**

**AMBIANCE CONVIVIAL**

**CIRCUIT-COURT**

## **LES SPECTACLES VOUS MANQUE ?**

**LA TENUE DES FESTIVALS ET DES EVENEMENTS FESTIFS SEMBLE COMPROMISE POUR LES BEAUX JOURS ?**

**DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE VIE CULTUREL ET PROGRAMMEZ UN SPECTACLE VIVANT DANS VOTRE JARDIN !**

**VOICI UNE SOLUTION CONVIVIAL ET AGREABLE DE RETROUVER LE GOUT DU SPECTACLE. LA CIE « LE CRI DE LA FRAISE » ET LEUR AMIS, METTENT A VOTRE DISPOSITION UN CATALOGUE D'ARTISTES LOCAUX PROPOSANT LEUR SPECTACLES ADAPTABLES A VOTRE JARDIN.**

**PIOCHEZ DANS LE CATALOGUE, CONTACTEZ L'ARTISTE, TROUVEZ DES CHAISES OU DES BANCS, INVITEZ DES AMIS ; AU MOINS 30 POUR ETRE RENTABLE ; PARTAGEZ LES FRAIS. LES ARTISTES SONT A VOTRE DISPOSITIONS POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES.**

**CATALOGUE ET CHARTE DE L'ORGANISATEUR DISPONIBLE SUR DEMANDE, PAR E-MAIL :**



Cie Le Cri De La Fraise  
69690 Courzieu  
06.28.25.72.63  
lecridelafraise@gmail.com

## Carte des Relais Petite Enfance



## contactez le relais de votre secteur\*

### Relais Trottinette

Isabelle QUARANTE

Route de Grand Champs - 69210 Sain-Bel

Tél : 04 74 01 68 81

Mail : [relais.trottinette@paysdelarbresle.fr](mailto:relais.trottinette@paysdelarbresle.fr)

### Relais La Ronde des Loupiots

Sylvie LE GAL

6 impasse Charassin - 69210 L'Arbresle

Tél : 04 37 58 05 28

Mail : [relais.larondedesloupiots@paysdelarbresle.fr](mailto:relais.larondedesloupiots@paysdelarbresle.fr)

### Relais Les Ecurieux

Aurélie PELLISSIER

15 rue de la Mairie - 69210 Lentilly

Tél : 04.74.01.52.59

Mail : [relais.lesecureux@paysdelarbresle.fr](mailto:relais.lesecureux@paysdelarbresle.fr)

### Relais Pas à Pas

Audrey POLTURAT

2 rue du Musée, le Trêve - 69210 Saint Pierre la Palud

Tél : 04.87.34.02.67

Mail : [relais.pasapas@paysdelarbresle.fr](mailto:relais.pasapas@paysdelarbresle.fr)

**Les écurieux**  
Relais Petite Enfance  
PAYS DE L'ARBRESLE

**Trottinette**  
Relais Petite Enfance  
PAYS DE L'ARBRESLE

**Ronde des Loupiots**  
Relais Petite Enfance  
PAYS DE L'ARBRESLE

**Pas à Pas**  
Relais Petite Enfance  
PAYS DE L'ARBRESLE

**Relais Trottinette (itinérant)**



## RELAIS PETITE

## ENFANCE

## DU PAYS DE L'ARBRESLE



ASSISTANT MATERNEL,  
PARENT, ENFANT,  
LE RELAIS M'ACCOMPAGNE !



La tonte fréquente est la principale cause de la faible biodiversité des pelouses

## TONDEZ MIEUX !

### 3 objectifs pour préserver la biodiversité

- ✿ Tondre une fois tous les 3-4 mois
- ✿ Laisser des zones refuges non tondues
- ✿ Ne pas tondre avant mi-juin



### RETARDEZ LA PREMIÈRE TONTE

Laisser pousser au printemps permet aux plantes sauvages de réaliser leur cycle de vie et augmente la diversité en espèces végétales.



La disparition d'une espèce peut entraîner d'autres dont la survie dépendait d'elle.

### FAVORISEZ LA DIVERSITÉ

Une grande diversité de plantes offre de précieuses ressources aux pollinisateurs tout en permettant à d'autres insectes de se nourrir et de se reproduire.

### AIMEZ LES HERBES HAUTES

Beaucoup d'animaux ne peuvent vivre que grâce aux herbes hautes. Elles servent d'abri, de nourriture, de lieu de reproduction ou de déplacements.



En conservant l'herbe haute, la vie du sol est protégée et le cycle de la matière organique est préservé.

### CRÉEZ UN CYCLE VERTUEUX

De l'herbe plus haute préserve l'humidité en été et protège du gel en hiver, ce qui améliore la qualité du sol et sa biodiversité.

### PROTÉGEZ L'ENVIRONNEMENT

Un tel habitat est accueillant pour la faune. Cela crée une continuité écologique dans le paysage et contribue à la survie des populations bien au-delà de votre terrain.



La biodiversité de nos pelouses est nécessaire au maintien d'un écosystème équilibré, préservons-la !

# INFORMATIONS COMMUNALES & ASSOCIATIVES

Carillon de 8 cloches datant de 1726, 1832 et 1899. Les 2 plus anciennes cloches proviennent de l'ancienne église. La nouvelle église a été bénie en 1896 et le clocher en 1903. Pour marquer cette construction, la Fabrique et le curé achetèrent un carillon de 6 cloches supplémentaires en récupérant le bronze d'une ancienne cloche.

Les marguilliers et carillonneurs se sont succédés sur cet instrument. à la finesse musicale relative jusqu'à la toute fin du XX<sup>e</sup> siècle. Le carillon est resté presque muet jusqu'à sa redécouverte par un jeune du village, Yoann Mourrat, carillonneur actuel depuis 2009.

Sa formation s'est faite sur cet instrument avec le soutien de l'organiste de l'église et de la Guide des Carillonneurs de France. Mais il se retrouve vite limité par le nombre de cloches et leur harmonie approximative. Il est arrivé à se constituer un répertoire d'environ 150 airs, allant du sacré aux comptines enfantines en passant par les airs traditionnels ou la musique classique.



Yoann Mourrat,  
carillonneur

ASSOCIATION  
LE PATRIMOINE  
DE COURZIEU



Il joue actuellement principalement pour les offices religieux (messes, mariages, baptêmes, funérailles...) ainsi que pour les fêtes du village (1<sup>er</sup> Mai, fête des classes, vide grenier, passage du tour de France, 11 novembre...) et organise un ou deux concerts par an en invitant d'autres carillonneurs et d'autres musiciens. Ce qui donne au carillon un rayonnement au-delà de la commune.

Dans l'optique d'améliorer le jeu du carillon il est nécessaire d'harmoniser les cloches existantes et d'en rajouter.

L'entreprise Paccard fondeur de cloches depuis 1796 est une référence mondiale dans les cloches de carillon et nous propose un projet global passant l'ensemble campanaire actuel de 7 cloches au clavier plus 1 en volée (cloche classée) à un carillon de 11 cloches incluant les cloches de volée et une octave complète.

Le carillon aura 120 ans en 2023, nous espérons pouvoir dignement carillonner cet anniversaire.



Envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de « Association du Patrimoine de Courzieu » à l'adresse suivante :

**Association du Patrimoine**  
Mairie de Courzieu – Place de la Mairie  
69690 COURZIEU

Oui, je fais un don de ..... euros pour aider à la restauration et à l'agrandissement du carillon de Courzieu.

Nom ou Société :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

Tél. :

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

- de l'Impôt sur le Revenu
- de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune
- de l'Impôt sur les Sociétés

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction d'impôt :

- Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.
- Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.
- Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €.
- Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.